

# Granotes

Les Musicales  
reprennent

page 11

## Le lycée Christian-Bourquin est ouvert

pages 3-4



Ville d'Argelès-sur-Mer 2015  
Bulletin municipal d'information n°124

## Education

« Un projet innovant et ambitieux »

..... Pages 3-4

Collège des Albères : les travaux sont également achevés

..... Page 5

Une rentrée exceptionnelle

..... Pages 6-7

## Travaux

Les principaux chantiers

..... Pages 8-9

## Animations

Le tour des expositions.

..... Page 10

Musicales 2015 : l'avant-programme

..... Page 11

## Vie municipale

Le FISAC se poursuit jusqu'en juin 2016

..... Page 12

Lutte contre le moustique tigre

..... Page 13

## Zooms

Retours sur l'actualité.

..... Pages 14-15

## Agenda

Les grands rendez-vous.

..... Page 16



### Directeur de la publication

Pierre Aylagas,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04 68 95 34 58

[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)

### Rédaction et Maquette

Service Communication

### Crédits photographiques

Service Communication

### Imprimerie

Imprimerie Salvador  
(Elne) Papier 100% recyclé.



## Espoir et solidarité

**A**rgelès-sur-Mer vient de vivre un mois de septembre fort en émotions, porteur d'espoirs dans un monde qui en manque terriblement.

Tout d'abord, le lycée Christian-Bourquin a accueilli ses premiers élèves. En tant que citoyen et homme politique, ce combat mené pour obtenir l'implantation de cet établissement sur notre commune fait partie des plus justes et nobles luttes auxquelles j'ai pris part, aux côtés de mon prédécesseur Jean Carrère et des regrettés Georges Frêche puis Christian Bourquin.

Tout d'abord, l'ouverture de ce lycée permettra aux jeunes Argelésiens de travailler dans de meilleures conditions. Pour eux, finis les interminables trajets vers les lycées de Céret ou Perpignan. Désormais, ils profiteront pleinement des activités sportives ou culturelles après leurs cours.

Par ailleurs, ces jeunes bénéficient d'installations exceptionnelles dans un cadre architectural hors-norme. Le lycée polyvalent leur offre donc toutes les chances pour réussir leurs études et, de ce fait, leur vie professionnelle. A condition qu'ils fournissent les efforts nécessaires, l'espoir d'un avenir brillant, en accord avec leurs idéaux, n'est plus utopique.

Espoir. Ce mot a résonné également le 17 septembre lors du conseil municipal extraordinaire consacré à la question des migrants.

Depuis le 8e siècle, de par sa situation géographique, à la croisée des voies permettant de franchir les Pyrénées et à proximité des ports de Collioure / Port-Vendres, Argelès-sur-Mer a toujours accueilli des migrants. Beaucoup d'entre eux se sont installés dans notre commune et s'y sont parfaitement intégrés.

Nous ne pouvions donc rester passifs face au drame en train de se jouer, à regarder mourir des Syriens, Irakiens et autres Afghans qui fuient dans des conditions abominablement précaires un contexte politique pouvant leur être fatal.

Fort du soutien de nombreux Argelésiens et associations, le conseil municipal a approuvé à une très large majorité l'accueil de quelques familles de migrants à Argelès-sur-Mer. La Préfecture étudiera donc très prochainement la demande que nous allons déposer pour devenir une Ville solidaire. Cette décision me remplit de fierté. Elle démontre que, en toutes circonstances, Argelès-sur-Mer sait parler avec son cœur et redonne tout son sens à un mot inscrit sur le fronton des maisons du peuple : Fraternité.

Pierre Aylagas  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Député des Pyrénées-Orientales

## « Un projet innovant et ambitieux »

Nous sommes loin de ce 2 décembre 2013 où, à Taxo, sur ce terrain battu par une froide tramontane, Pierre Aylagas, Christian Bourquin et d'autres représentants des autorités, posaient la première pierre du futur lycée. Après plus de deux années de travaux menés au pas de course, l'établissement a été inauguré le 11 septembre.



Toutes les autorités étaient représentées le 11 septembre, lors de l'inauguration du lycée Christian-Bourquin

**E**xceptionnel. Déroulant. Magnifique. Les qualificatifs se bousculent dans l'esprit du visiteur au moment de franchir le seuil du lycée Christian-Bourquin. Il lui faudra même quelques secondes pour encaisser la surprise. En effet, il est peu fréquent de pénétrer dans un établissement scolaire à l'architecture si originale. « Celle-ci est bio climatique : elle prend en compte le climat local, l'orientation des vents. Elle est également contemporaine mais ne fait pas table rase du passé » précise Emmanuel Nebout, l'architecte qui a pensé cet extraordinaire site.

### Une architecture originale

Un tour du propriétaire n'éteint pas les premières impressions. Bien au contraire, il les attise. Les vastes espaces extérieurs (parvis, agora) inondés par la lumière naturelle se prêtent à une déambulation apaisante. Bois, briques, béton et espaces verts se marient dans une fluidité exemplaire. Cette impression de calme harmonie est appuyée par le vaste porche, douce vague en bois qui

ondule au-dessus d'une partie de l'établissement.

Dans les locaux, disposés sur deux niveaux, mêmes matériaux utilisés, sensations identiques. Chaque couloir est une respiration qui dessert des salles volumineuses, fonctionnelles et claires.

Le matériel mis à disposition des élèves, toutes disciplines confondues, frise l'excellence. Rien d'étonnant à ce qu'un jeune qui vient d'effectuer sa rentrée avoue : « Ce lycée m'inspire »...

Ces quelques paroles font écho aux ambitions affichées.

### Un établissement d'excellence

« Le lycée Christian-Bourquin entend être un acteur reconnu et incontournable de la formation initiale et continue dans le Languedoc-Roussillon. Il souhaite offrir l'excellence à tous, s'ouvrir à l'international, développer des partenariats dans le monde économique » annonce tout de go, au cours de l'inauguration, Valérie Pinson, la proviseur de l'établissement.

Ces propos rejoignent ceux d'Emmanuel Nebout. « En cette période difficile, les Pyrénées-Orientales ont besoin de projets innovants et ambitieux. Et ce lycée en est un. Il permettra l'éclosion de nouveaux talents ».

### De nouvelles perspectives

Pierre Aylagas revient quant à lui sur la genèse du lycée, fruit de « quinze années de lutte ». Il revient également sur les rôles essentiels tenus par Georges Frèche et Christian Bourquin, « cet infatigable bâtisseur ». Il rappelle enfin que cette ouverture clôt une année exceptionnelle pour Argelès-sur-Mer qui a vu les ouvertures du gymnase, de la piscine intercommunale et la restructuration du collège des Albères.

Et de conclure : « Ouvrir un lycée est un formidable message d'espoir. C'est croire en la jeunesse, c'est lui donner les moyens de construire son avenir. Avec le lycée Christian-Bourquin, nous donnons de nouvelles perspectives aux jeunes de notre territoire, nous réparons une trop longue injustice pour la jeunesse de ce territoire ».

## Retour sur l'inauguration en photographies



*Découverte de la plaque commémorative.*



*Le centre d'information et de documentation : un des services ultra sophistiqués proposés aux lycéens.*



*Le restaurant d'application accueillera prochainement ses premiers clients.*



*Les usagers peuvent profiter de vastes espaces.*

### Un enseignement de haut niveau

L'établissement Christian-Bourquin est le huitième lycée construit par la Région depuis 2004. Il est érigé sur un terrain de 5,6 hectares que la Ville d'Argelès-sur-Mer a cédé pour un euro symbolique.

Le lycée accueille d'ores et déjà 860 élèves et mobilise quelques 150 adultes (enseignants, personnel technique, etc.) A terme, 1 720 élèves le fréquenteront. L'établissement propose de nombreuses filières générales, technologiques et professionnelles.

- Baccalauréat général : S, L, ES ;
- Baccalauréat technologie : hôtellerie ;
- Baccalauréat professionnel : cuisine, commercialisation et services en restauration, boulanger-pâtissier ;
- CAP : cuisine, restaurant, pâtissier ;
- BTS : hôtellerie-restauration, tourisme ;
- Mise à niveau : hôtellerie et restauration.

### Le lycée en chiffres

Coût des travaux : 68 millions d'euros investis par la Région.

Surface totale : 17 270 m<sup>2</sup>.

- Locaux d'enseignement : 8 640 m<sup>2</sup> dont 3 restaurants d'application et 5 chambres d'hôtel ;
- Plateau sportif : 357 m<sup>2</sup> ;
- Espaces dédiés à la vie scolaire et lycéenne : 787 m<sup>2</sup> ;
- Locaux pour l'administration : 647 m<sup>2</sup> ;
- Locaux pour les enseignants : 288 m<sup>2</sup> ;
- Centre de documentation et d'information : 403 m<sup>2</sup> ;
- Locaux médico-sociaux : 118 m<sup>2</sup> ;
- Espace restauration : 1 509 m<sup>2</sup> ;
- Internat de 166 places : 2 075 m<sup>2</sup> ;
- 13 logements de fonction : 1 369 m<sup>2</sup> ;
- Locaux techniques : 396 m<sup>2</sup>.

### Le gymnase municipal Fredo Trescases



Joutant le lycée, il est mis à la disposition des associations argelésiennes. Il sera inauguré en novembre.

# Collège des Albères : les travaux sont également achevés

*C'était l'autre grand chantier d'Argelès-sur-Mer dans le domaine éducatif : l'extension et la réhabilitation du collège des Albères sont achevées au terme de deux années de travaux. Ces derniers, réalisés par le conseil départemental, ont porté sur de nombreux points. Les 600 élèves ont ainsi débuté l'année dans un établissement flambant neuf. Visite avec Philippe Deneux, Principal à la tête du collège.*



Près de l'entrée, une **nouvelle salle polyvalente** de 120 m<sup>2</sup> environ a été construite. Elle est accessible depuis l'extérieur du collège.



Le **revêtement des murs** est constitué de briquettes. Associé à la rénovation de l'ensemble des huisseries, il devrait entraîner un gain de 40% au niveau de la performance énergétique.



Le **foyer socioculturel** a été créé à côté de la cour de récréation entièrement sécurisée.



Également flambant neuf, le **plateau sportif** peut être utilisé par les élèves entre 12 heures et 14 heures.



L'**intérieur des bâtiments** (couloirs, classes, centre de documentation, pation, etc.) a été également réhabilité.



La patience a été récompensée : les élèves étudient dorénavant dans un **cadre privilégié**.

# Une rentrée exceptionnelle

Près de 3 000 écoliers, collégiens et lycéens ont effectué leur rentrée à Argelès-sur-Mer. Un record. Parmi les faits marquants de cette rentrée, outre l'ouverture du lycée Christian-Bourquin : la création d'une classe à l'école Curie-Pasteur et la fin de la réhabilitation du collège des Albères.



### Une nouvelle classe

Elle a été ouverte à l'école primaire Curie-Pasteur. Par ailleurs, toujours dans le même établissement, la classe qui avait été ouverte l'année dernière a été pérennisée en classe bilingue (français-catalan)

### Gratuité

La Ville accompagne activement « le passage du statut d'enfant à celui d'élève ». Pour cela, elle verse 1500 euros par classe pour l'achat des fournitures, prend en charge une partie du coût des classes dites transplantées (projets de classe), paie les licences USEP à tous les écoliers. Cette licence permet à l'enfant de participer régulièrement à des manifestations sportives synonymes de rencontres et d'ouverture.

### Les intervenants sportifs et musicaux

Les pratiques sportives scolaires sont obligatoires dans le primaire. Elles permettent aux

enfants de développer leurs capacités physiques et intellectuelles. Elles sont dispensées par les professeurs des écoles. Cependant, depuis une trentaine d'années, la Ville met à leur disposition des éducateurs sportifs territoriaux : une initiative rare au sein des collectivités.

Ces éducateurs à plein temps enseignent aux écoliers du primaire les activités physiques et sportives. Chaque classe des écoles Curie-Pasteur et Molière bénéficie ainsi de trois heures hebdomadaires de sport. Ces professionnels interviennent également dans la cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Enfin, les enfants participent à de nombreuses actions et rencontres sportives : cross du Téléthon, rencontres départementales et de circonscription de l'Union sportive et de l'enseignement du premier degré (USEP).

La Ville applique la même démarche en matière d'éducation musicale. Elle rémunère 3 intervenants qui dispensent une heure de

musique hebdomadaire à chaque classe de toutes les écoles primaires et maternelles.

### Aide aux devoirs : mode d'emploi

Tous les enfants peuvent bénéficier d'un suivi plus appuyé. Pour cela, la municipalité organise une aide aux devoirs. Les élèves sont regroupés au sein de l'école Curie-Pasteur. Encadrée par des professeurs des écoles, elle se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 heures à 18 h 15. Son coût étant pris en charge à hauteur de 50% par la municipalité, la participation financière demandée aux familles est répartie de la manière suivante :

- 31 euros, du 3 septembre au 16 octobre ;
- 33 euros, du 2 novembre au 18 décembre ;
- 33 euros, du 4 janvier 2016 au 19 février ;
- 28 euros, du 7 mars au 15 avril ;
- 30 euros, du 2 mai au 17 juin.

Infos et inscriptions : 04 68 95 34 28

## La Ville assure les travaux d'entretien dans les écoles...

Des agents municipaux interviennent régulièrement, dans les plus brefs délais, en fonction des demandes émises par chaque établissement. Celles-ci revêtent différentes formes : fabrication et réparation de meubles ; travaux de peinture, de plomberie ou d'électricité, etc. En outre, la municipalité a fait procéder au câblage des salles informatiques et des salles de classe. Des tableaux blancs interactifs seront prochainement posés (écoles Curie-Pasteur et Molière).

## ... et intervient sous d'autres formes

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) secondent les enseignants au sein de chaque classe. Par ailleurs, des agents d'entretien et de restauration interviennent dans les écoles. Le service et l'encadrement au moment des repas sont également assurés par du personnel municipal à la cantine Curie-Pasteur et à celle du collège (restaurant des enfants demi-pensionnaires de l'école primaire Molière). La Ville rémunère ainsi un total de plus d'une cinquantaine de postes.



La Granotera

## La rentrée dans les écoles...



Curie-Pasteur



Herriot

## Les effectifs dans les écoles

**Maternelle Herriot** : 97 élèves - 4 classes  
(101 élèves - 4 classes en 2014)

**Maternelle La Granotera** : 129 élèves - 5 classes (128 élèves - 5 classes en 2014) ; 3 classes monolingues, 2 classes bilingues.

**Maternelle Les Tamaris** : 61 élèves - 3 classes  
(67 élèves - 3 classes en 2014)

**Primaire Molière** : 177 élèves - 7 classes  
(192 élèves - 7 classes en 2014)

**Primaire Curie-Pasteur** : 375 élèves (9 classes monolingues, 6 classes bilingues, 1 CLIS)  
(375 élèves - 14 classes en 2014)

**Collège des Albères** : 598 élèves - 25 classes  
(611 élèves - 24 classes en 2014)

**Lycée Christian-Bourquin** : 860 élèves



Molière



Les Tamaris

## Les vacances scolaires

(zone C : Académie de Montpellier)

**Toussaint** : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2015

**Noël** : du samedi 19 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016

**Hiver** : du samedi 20 février au lundi 7 mars 2016

**Printemps** : du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2016

**Début des vacances d'été** : mardi 5 juillet 2016

## Les principaux chantiers



### Village - Suite des travaux liés aux intempéries de novembre 2014 et mars 2015

La Ville, avec l'assistance du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Gestion et d'Aménagement du Tech (SIGA), est en train d'engager une déclaration d'intérêt général. Celle-ci permettra d'organiser avec la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illiberis le nettoyage du lit de la Massane entre le pont de la Route de

Sorède et le camping Bois Fleuri. Les arbres arrachés pendant la tempête seront ainsi dégagés.

Toujours sur le long de la Massane, la commune est en train de reconstruire le mur qui s'est effondré au niveau du centre ville.



### Le Racou

La Ville va reconstituer le chenal d'évacuation du Valmarie dans la zone humide du Racou afin que les eaux puissent se déverser directement dans le port et la zone humide plutôt que dans les habitations et le parking de la Sardane. Pour garantir une protection durable, la commune réalisera également une digue entre la zone humide et

le parking.

Par ailleurs, la Ville construira avant la fin de l'année une passerelle pour les piétons et les cyclistes. Cet ouvrage, qui franchira le Valmarie, permettra la continuité piétonne et cyclable entre le parking du Racou et la torre d'en Sorre, ceci en toute sécurité.



### Centre-plage

Réalisation d'un réseau pluvial sur l'allée des Tamarins, au niveau du bois des Pins (en cours). Reprises, par les entreprises, des malfaçons des travaux du centre plage entre la Toussaint et Noël.

### Nouvelle caserne du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie

(PSIG - ancienne route de Collioure). Livraison à la fin de l'année.



## Chemin de Neguebous et lotissement communal

L'aménagement se poursuit au-delà du bois de la Sorède avec le prolongement de la piste cyclable, la pose d'un nouvel enrobé et l'enfouissement des réseaux. Un nouveau lotissement communal va voir le jour le long de cet axe. La Ville va céder à des primo-accédants, à

des tarifs abordables (190 euros le mètre carré), 42 lots d'une superficie allant de 200 à 370 m<sup>2</sup>. Des logements collectifs (gestion privée) sont en cours de réalisation au sein du lotissement.



## Petite enfance : neuf structures d'accueil à votre service

### Parmi elles, la crèche d'Argelès-sur-Mer « Els Barrufets »

Créé en 1996, l'établissement est devenu communautaire en 2004. Il propose un accueil occasionnel ou régulier. Celui-ci prend en charge environ 47 enfants âgés de 3 mois à 3 ans (147 enfants au total l'ont fréquenté en 2014).

Sa particularité : il reste ouvert durant la période estivale.

### Les activités proposées

- Ateliers d'éveil au sein de la structure et à l'extérieur ;
- événements festifs (Carnaval, chasse aux œufs à Pâques, fête de la Musique, Halloween, etc. ;
- sorties (« de fin de crèche », médiathèque, etc.)

« Els Barrufets » s'inscrit dans un réseau de 9 structures d'accueil pour la petite enfance (2 micro-crèches et 7 crèches) actives sur l'ensemble du territoire communautaire. En 2014, près de 650 enfants étaient inscrits dans les crèches, chiffre auquel il faut ajouter les enfants qui ont fréquenté le relais d'assistantes maternelles (RAM).

**Le dernier établissement en date - une micro crèche - a été ouvert le 7 septembre à Palau-del-Vidre (voir visuels)**

### Un accueil adapté

Ouverte 5 jours par semaine, de 7h30 à 18h30, cette nouvelle structure offre une flexibilité d'horaires qui correspond au rythme des parents. Elle propose des activités identiques à celles inscrites au programme des autres structures.

Coût des travaux (sans l'aménagement) financé par la communauté de communes et la CAF des P-O. : 214 612 euros HT.

La micro-crèche accueille simultanément 10 enfants âgés de 0 à

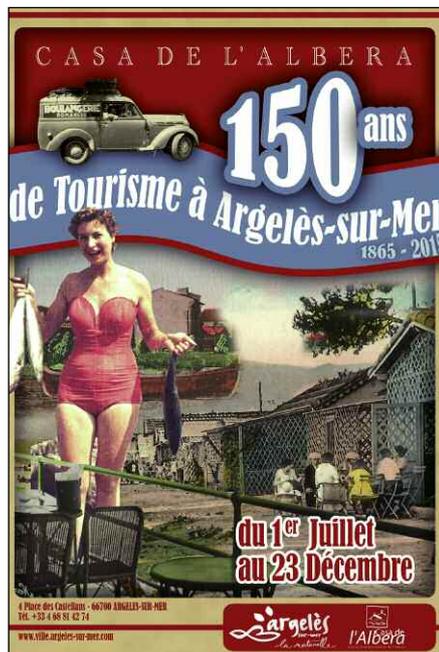
3 ans. Néanmoins cela ne signifie pas que 10 foyers uniquement possèdent une place : 25 familles bénéficient de cette crèche. Cette dernière propose une formule à mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, complémentaire aux crèches déjà existantes sur le territoire.

**Tous les renseignements sur le site internet :**

**[www.cc-alberes-cote-vermeille.fr](http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr) (rubrique petite enfance)**



## Le tour des expositions



### Plage et tourisme à la Casa de l'Albera

L'été vient de s'achever, mais la plage et le tourisme, qui fêtent leur 150<sup>e</sup> anniversaire à Argelès-sur-Mer, restent à l'honneur à la Casa de l'Albera. A découvrir jusqu'au 23 décembre.

Infos. 04 68 81 42 74



### Galerie Marianne

Du 30 septembre au 17 octobre : W. Charps (huiles sur toile).

Du 20 octobre au 10 novembre : P. De Leest (huiles) et P. Roux (sculptures).

Du 12 au 28 novembre : exposition de l'ARG.

Du 1<sup>er</sup> au 19 décembre : N. Radcliffe (aquarelles).

Infos. 04 68 81 50 60



### Enfants de la mer

Le rideau tombera à la fin octobre sur la 7<sup>e</sup> édition de Enfants de la Mer.

Il est encore temps de visiter les quatre expositions dressées sur la Promenade du front de mer (vers le port) et dans le village des Enfants de la mer. Leur thème : « *Les beautés froides* ».

Infos. 04 68 81 15 85

## 40 bougies pour la Lyre argelésienne

1975 - 2015. Depuis sa création et au fil des quatre décennies écoulées, l'école de musique la Lyre argelésienne est devenue une actrice incontournable dans le paysage culturel local. Aujourd'hui, elle compte 150 adhérents et une dizaine de professeurs dirigés par Eric Louis. Pour fêter comme il se doit cet anniversaire, la Lyre argelésienne vous donne rendez-vous le dimanche 22 novembre à partir de 17 heures à l'espace Jean-Carrère. Durant la soirée, le groupe vocal gospel dirigé par Alain Martin et l'harmonie conduite par Eric Louis monteront sur scène. Ils interpréteront un répertoire spécialement travaillé pour l'occasion.

De plus, tous les élèves de l'école, du débutant au plus confirmé, vous réservent un final original et inoubliable !

Tarif : libre participation.

Infos. 04 68 81 45 98



## Musicales 2015 : l'avant-programme

Organisée par la Ville, la huitième saison des Musicales d'Argelès-sur-Mer débutera en octobre. Les concerts à l'affiche restent accessibles à tous et sont proposés à un tarif très modéré. Survol du programme.

### Dimanche 25 octobre

à 17 heures au cinéma Jean-Jaurès

**Carré d'As** (jazz quartet), avec la participation exceptionnelle de Pascal Pezot.

### Dimanche 22 novembre

à 20 h 30 à l'Espace Jean-Carrère

Les **40 ans de l'Ecole de musique** d'Argelès-sur-Mer avec Argelès Gospel Singers dirigé par Alain Martin et l'Harmonie dirigée par Eric Louis.

### Dimanche 27 décembre

à 17 heures à l'Eglise Notre-Dame-del-Prat

Le **Quatuor Adam** et ses chants de Noël « a capella » avec Les Amis d'Alain Marinaro.

### Dimanche 7 février

à 17 heures au cinéma Jean-Jaurès

Tango avec le **Quatuor Caliente** (contrebasse, bandonéon, violon et piano).

### Dimanche 20 mars

à 17 heures à la Galerie Marianne

**Soirée lyrique** sous la direction de Christian Papis.

### Mardi 26 avril

au Cinéma-Jaurès

**Rigoletto** de Verdi en direct de l'opéra Bastille.

### Dimanche 8 mai

à 17 heures à l'Eglise Notre-Dame del Prat

Le **Choeur de Chambre de Perpignan** sous la direction de Didier Basdevant avec le quintette à cordes de François Ragot et le pianiste François-Michel Rignol.

Infos. 04 68 36 45 74

les musicales d'Argelès-sur-Mer

SAISON 2015/2016

ARGELÈS-SUR-MER / SERVICE COMMUNICATION

Dimanche 25 octobre 2015  
**CARRÉ D'AS**  
Avec la participation exceptionnelle de PASCAL PEZOT à 17 h au cinéma Jaurès

Dimanche 22 novembre 2015  
40 ans de l'Ecole de musique d'Argelès  
Avec Argelès Gospel Singers dirigé par Alain MARTIN et l'Harmonie dirigée par ERIC LOUIS à 20 h 30 à l'Espace Jean Carrère

Dimanche 27 décembre 2015  
**QUATUOR ADAM**  
Chants de Noël a capella avec LES AMIS d'ALAIN MARINARO à 17 h à l'Eglise Notre Dame del Prat

Judi 14 janvier 2016  
**LES BALLETS RUSSES**  
En direct de l'Opéra Garnier avec Cinémaginaire à 19 h au cinéma Jaurès

Dimanche 7 février 2016  
**TANGO avec QUATUOR CALIENTE**  
bandonéon, violon, contrebasse, piano à 17 h au cinéma Jaurès

Dimanche 20 mars 2016  
**SOIRÉE LYRIQUE**  
Sous la direction de Christian PAPIIS à 17 h à la Galerie Marianne

Mardi 26 avril 2016  
« **RIGOLETTO** »  
En direct de l'Opéra Bastille avec Cinémaginaire à 19 h au cinéma Jaurès

Dimanche 8 mai 2016  
**LE CHŒUR DE CHAMBRE DE PERPIGNAN**  
Sous la direction de Didier BASDEVANT avec le quintette à cordes de François RAGOT et le pianiste François-Michel RIGNOL à 17 h à l'Eglise Notre Dame del Prat

argelès sur-mer la naturelle

DELMAS musique

Amis d'Alain Marinaro

Pôle culturel de la Ville d'Argelès-sur-Mer  
Tél. 04 68 81 10 15  
www.argelès-sur-mer.com

### Dimanche 8 novembre Puces d'Art'gelès

La galerie Marianne vous donne rendez-vous le 8 novembre de 10 heures à 18 heures à l'espace Jean-Carrère pour les Puces d'Art'gelès.

Au programme : vente de tableaux, sculptures et photographies à prix préférentiels. Vente de tickets de tombola, boissons et sandwiches au profit du Téléthon.

Tirage de la tombola vers 17 heures.

Œuvres à gagner.

Infos. 04 68 81 50 60

### Les Mercredis de la Casa reprennent

Etablissement municipal entièrement dédié au massif de l'Albera, la Casa de l'Albera poursuit ses activités durant toute l'année. Il organise, entre autres, les Mercredis de la Casa. Ouvertes aux enfants et aux adultes accompagnateurs, ces animations abordent un mercredi par mois une thématique différente sur le massif de l'Albera : une manière ludique de mieux connaître notre cadre de vie, l'Histoire et les histoires, les traditions, les coutumes locales.

#### Les prochains ateliers :

le 14 octobre à 14 h : « Les édifices médiévaux d'Argelès » ;

le 18 novembre à 14 h 30 : « Les blasons » ;

le 9 décembre à 14 h 30 : « Les jouets d'autrefois ».

Infos. 04 68 81 42 74

# Le Fisac se poursuit jusqu'en juin 2016

Les quatre premiers bénéficiaires des fonds Fisac ont été reçus à l'Hôtel de Ville le 31 août en présence du député-maire, du sous-préfet, de représentants de la municipalité et de la chambre de commerce et d'industrie. Présentation et premier bilan de cette démarche adressée aux commerçants du centre du village.



**A**fin de soutenir l'activité commerciale du centre du village, la municipalité a demandé et obtenu de l'État l'attribution de fonds Fisac. « Ces Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce ciblent les commerces du centre ville afin de les aider à se dynamiser, s'embellir. Ils favorisent également la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ils sont attribués par le Ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique. Cette année, quatre commerçants ont été concernés. Dès ce mois-ci, de nouveaux commerces seront également aidés » indique Isabelle Moreschi, Adjointe municipale chargée du commerce. Les bénéficiaires dont la demande a été validée voient pris en charge, à parts égales, par la Ville et l'Etat, des travaux qu'ils auront réalisés à hauteur de 38% de la somme investie.

### Ville et Etat versent une somme égale dans le financement des travaux

L'opération durera trois années et s'achèvera en juin 2016. Au total, la municipalité et l'Etat attribueront chacun 57 000 euros pour ces

travaux en centre ville.

Isabelle Moreschi insiste sur l'aspect exceptionnel de ce type d'aide : « Ces derniers temps, très peu de communes de la taille d'Argelès-sur-Mer ont pu bénéficier de fonds Fisac. Nous travaillons sur ce dossier depuis 2009 et notre persévérance a donc été récompensée ».

### En pratique...

Précision importante : le Fisac prend en compte la mise aux normes électriques, la réfection de façade, l'aménagement de toilettes, de cabines accessibles aux PMR. Les commerçants intéressés doivent retirer un dossier de demande à l'Hôtel de Ville.

Le montant des travaux doit être supérieur à 600 euros HT et ne doit pas excéder 25 000 euros HT. Cependant, les commerçants peuvent déposer plusieurs dossiers.

« La Ville travaille ici en étroite collaboration avec les services de la chambre de commerce et d'industrie de Céret. L'accompagnement des demandeurs est optimisé ».

Les dossiers sont ensuite étudiés par une commission qui se réunit régulièrement et qui regroupe des représentants de plusieurs

instances : Ville, Etat, trésorerie de Perpignan, CCI de Céret, Chambre des métiers, architecte des Bâtiments de France ».

A terme, plus d'une trentaine de commerçants devraient être concernés par le dispositif.

### Les quatre premiers bénéficiaires des fonds Fisac

- SARL Argelès Automobile et Bateau (Gérard Pilastre) : 7 483 euros
  - SARL La Strada - Restaurant La Gamate (Nicolas Grimaldi) : 4 002 euros
  - Artisan bijoutier Boix (Pierre Boix) : 753 euros
  - SARL Madern et fils (Pierre Madern) : 9 500 euros
- Infos. 04 68 95 34 46

Possibilité de rencontrer l'élue durant ses permanences à l'Hôtel de Ville (lundi de 15 heures à 17 heures et vendredi de 10 heures à 12 heures ou sur rendez-vous).

## Lutte contre le moustique tigre

**L'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée) amplifie sa lutte contre le moustique tigre. Pour cela, outre les moyens de communication traditionnels (presse, site Internet, affiches, etc.) et sa participation régulière aux réunions de secteur organisées par la Ville, cet organisme public vient à la rencontre des administrés, sur le terrain.**

**E**n effet, depuis la mi-juillet, Margaux et Stéphanie, deux de ses « ambassadrices », œuvrent sur le village d'Argelès-sur-Mer, une des zones les plus exposées au moustique tigre.

Ces jeunes filles (elles sont âgées respectivement de 19 et 20 ans) réalisent leur mission comme volontaires du service civique (VSC), qui s'achèvera en décembre prochain. « *Tous les matins, du lundi au vendredi, nous couvrons une zone du village, nous allons voir les gens chez eux. Chaque jour, nous pouvons rencontrer jusqu'à une vingtaine de personnes* » expliquent-elles.

Encadrée par les responsables de l'agence EID de Canet-en-Roussillon, leur démarche de prévention comporte plusieurs étapes :

le remplissage d'un questionnaire sur la connaissance du moustique tigre ; une explication pédagogique sur les méfaits de cet insecte ; un repérage des sites potentiels de reproduction dans les jardins et demeures (tous réceptacles d'eaux stagnantes, petits voire micro, où prolifèrent les larves de moustique). Précision très importante : « *Ce dernier volet n'est absolument pas obligatoire. Il est réalisé avec le consentement de l'occupant des lieux. Dans aucun cas, nous ne pénétrons chez quelqu'un sans son accord. Mais ce qu'il faut bien comprendre est que tout le monde sans exception est concerné par cette lutte. Chaque habitation peut être source de prolifération* ».

Infos. [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org) ou composer le 0 825 399 110 (numéro Indigo)



### L'info municipale en direct

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une **newsletter**. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil ([www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)), rubrique « Lettre d'information ».



### Tribune de l'opposition

Monsieur le député maire Pierre Aylagas tête de la liste socialiste aux municipales de 2014 a été élu maire par les conseillers municipaux de sa majorité, ce choix était à l'évidence celui des électeurs qui ont voté pour cette liste. Monsieur Aylagas en sa qualité de député ne pouvait ignorer que la loi organique 2014-125 du 14 février 2014 interdisait le cumul des fonctions exécutives locales avec le mandat de député à compter de 2017. Il a ainsi trompé ses électeurs. De surcroît, il impose son successeur alors que ce rôle revient au seul conseil municipal. Ce n'est pas le premier manquement du député maire aux règles démocratiques. N'a-t-il pas durant son mandat enlevé toutes les délégations à son premier adjoint qui avait osé présenter aux élections départementales une liste concurrente sans « permission » ? N'a-t-il pas nommé seul le directeur général des services de la communauté des communes, prérogative du conseil communautaire ? Monsieur le maire est bien dans la lignée du comportement du président de la République qui nous répète « Et moi Président » tout en faisant son contraire le long de son mandat.

Brigitte DE CAPELE  
Philippe RIUS  
Laurent MADERN

### Réunions de secteur village

- **Lundi 5 octobre à 18 h 30 :**  
réunion 1 (village centre) - salle Buisson ;
- **vendredi 9 octobre à 18 h 30 :**  
réunion 2 (village est) - Espace Waldeck Rousseau ;
- **vendredi 16 octobre à 18 h 30 :**  
réunion 3 (village ouest) - Espace Waldeck Rousseau ;
- **lundi 19 octobre à 18h 30 :**  
réunion 4 (écarts) salle Buisson.

### Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur <http://ville.argeles-sur-mer.com/fr>, rubrique « La mairie ».

#### Les prochains conseils municipaux

Ils se dérouleront un jeudi par mois, à l'Hôtel de Ville, salle des Commissions.

- 15 octobre à 21 heures ;
- 19 novembre à 18 heures ;
- 17 décembre à 21 heures.

## Fête des Enfants



Quasiment à la veille de la rentrée scolaire, rien ne vaut un petit moment de détente pour les gamins, question de chasser le stress qui monte... C'est ce qu'ont offert les commerçants du centre plage et l'office municipal d'animation les 29 et 30 août. La formule plaît toujours. Rendez-vous l'année prochaine ?

## Des jeudis gourmands...



La Casa de l'Albera et l'office municipal d'animation ont organisé durant tout l'été des balades gourmandes. Elles ont permis au nombreux participants de découvrir les multiples facettes de la richesse patrimoniale, culturelle et... culinaire argelésienne.

## ... et des mardis dansants



Le village n'était pas en reste... Tous les mardis, l'association des commerçants du village et l'office municipal d'animation conviaient les vacanciers à des soirées en musique au centre historique. Oui, à Argelès-sur-Mer, il a bien existé une vie après la plage...

## Un 15 août très années 90...

Plusieurs milliers de spectateurs au centre plage, un plateau d'artistes ayant connu leur heure de gloire dans les années 90, mais indémodables... Le 15 août fut du même cru que les précédents : un succès.



Laam



Worlds Apart



Indra



Yannick (et le groupe Organize, non illustré)

## Hommage aux soldats du feu



La cérémonie du souvenir en mémoire des soldats du feu argéliens décédés en service commandé a été célébrée le 31 août devant l'Hôtel de Ville. Celle-ci a été organisée plus particulièrement en mémoire du sapeur Marc Codognet décédé lors d'un feu de forêt le 11 septembre 1984 et pour la capitaine Joseph Nogues, emporté par une lame de fond le 30 août 1991. Quelques jours après cet hommage, le 19 septembre, le sapeur-pompier Patricia Filippi succombait lors du combat contre un incendie sur les hauteurs de Cerbère.

## Ateliers des Enfants de la Mer



Outre les expositions sur la promenade du Front de Mer, Enfants de la Mer a animé durant tout l'été des ateliers sur le développement durable et la sensibilisation à la protection de l'environnement. Les plus jeunes ont apprécié.

## Des artistes taille XL à Argelès



Florent Pagny le 21 juillet, Gad Elmaleh le 23 juillet, à Valmy... Mais également Black M le 1<sup>er</sup> août et le Platja electronic festival le 2 août au centre-plate.

## La salle de boxe inaugurée

La salle municipale de boxe « Georges Carpentier » a été inaugurée le 12 septembre en présence, entre autres, du député-maire, de représentants de l'équipe municipale ainsi que de la Jeunesse et des Sports.

L'installation est située boulevard Edouard-Herriot, au-dessus de la cantine de l'école Curie-Pasteur.

Elle est occupée par le Phoenix Argelésien. Fort de 126 membres, ce club présidé par Djamel Damou, son fondateur, propose aux plus de 6 ans (garçons et filles - pas de limite d'âge) la pratique de nombreuses disciplines de combat : kick, full, savate, boxe française, boxe anglaise.

Des démonstrations assurées par les boxeurs du Phoenix étaient inscrites au programme de l'inauguration.



## Mario marche contre le cancer



Mario est un mulet de 15 ans. Depuis 6 ans, avec Jean Poitevin, son muletier, il marche régulièrement contre les cancers de l'enfant à travers la France, sous la bannière de l'association « L'Etoile de Martin ». Un double objectif : sensibiliser le maximum de personnes à ces maladies qui touchent un enfant sur 440 âgé de moins de 15 ans ; récolter des fonds pour « L'Etoile de Martin ».

Du 9 au 20 septembre, ce duo atypique, accompagné de nombreux marcheurs bénévoles a rallié en plusieurs étapes Argelès-sur-Mer à Cadaquès, et retour, pour un total de 170 kilomètres.

Une belle aventure humaine.

En savoir plus sur l'étoile de Martin : [www.letoledemartin.org](http://www.letoledemartin.org)



ARGÈLES-SUR-MER

# FÊTES de la St-Côme St-Damien

Du **25 septembre**  
au **4 octobre 2015**

grande soirée cabaret des Argelésiens . bals & sardanes  
fête foraine . randonnées . grande soirée théâtre des Argelésiens  
ateliers de cuisine . llagut de rems . gran trobada gegantera...

Tél. 04 68 81 10 15 (OMA)  
[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)

